

Rennes, le 3 avril 2012

Madame la Candidate
Monsieur le Candidat
« Personnalisation »

Objet : la santé dans le débat électoral

« Personnalisation »

Toutes les enquêtes d'opinion qui se succèdent depuis plusieurs mois placent la santé et l'accès aux soins parmi les préoccupations prioritaires des Français. Pourtant, les candidats accordent peu de place à cette question, ou s'en tiennent à des généralités. Un grand débat national sur la santé serait pourtant nécessaire dans le cadre de la campagne électorale.

La Mutualité Française regroupe la quasi-totalité des mutuelles santé affiliées au code de la mutualité, lesquelles protègent 38 millions de personnes en France. Avec environ 2 500 services de soins et d'accompagnement et un réseau national en prévention, elle propose une offre globale en santé sur l'ensemble du territoire.

La Mutualité Française a toujours été force de propositions en matière de modernisation du système de santé, afin de garantir à tous l'égalité d'accès à la prévention et à des soins de qualité.

Dans la perspective de la prochaine législature, nos propositions visent à garantir un système pérenne, efficace et juste. Elles concernent notamment l'accès aux soins, le financement du système, l'optimisation du parcours de santé, la maîtrise des restes à charge, ou encore le maintien de l'autonomie.

Le mouvement mutualiste souhaite donc connaître vos perspectives et engagements autour de quelques questions essentielles :

- 1°) Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ?
- 2°) Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement, phénomène qui se banalise et s'amplifie risquant ainsi de conduire l'ensemble des secteurs à la situation que nous connaissons pour l'optique, domaine dans lequel l'Assurance maladie ne rembourse plus que 4% de la dépense ?
- 3°) Quelle réponse apporterez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ?

- 4°) Etes-vous prêts à donner la possibilité aux mutuelles de contractualiser avec les professionnels de santé dans l'objectif de garantir aux Français des soins de qualité au meilleur prix ?
- 5°) Enfin, quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun ?

En tant que Président de la Mutualité Française Bretagne, qui représente 878 000 adhérents (et 1 765 000 personnes protégées) en Bretagne, je souhaite vous rencontrer au plus vite afin d'échanger avec vous sur l'avenir de notre système de santé et de vous faire connaître les propositions de la Mutualité Française.

Je reste à votre disposition pour préciser les modalités pratiques d'une éventuelle rencontre (pour tout contact : Brigitte AUBRY – 02 99 67 88 15 – accueil@bretagne.mutualite.fr).

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande et vous prie d'agréer, « Personnalisation », l'expression de ma parfaite considération.

LE PRESIDENT
Bertrand LAOT